



Rupture d'un cdd par mon employeur

Par **RV1960**, le **13/05/2009** à **10:25**

Bonjour, mon employeur vient de m'avertir qu'il ne renouvelait pas mon CDD, car il n'a pas assez de travail à me donner en transport France-Allemagne ! il joue avec la crise ! je viens d'apprendre qu'il vient d'embaucher 2 routiers dont un jeune de 19 ans qui va prendre mon camion !!
quels sont mes droits vis à vis de cette fin de contrat, salaire, congés payés ?
ai je droit à une prime de 10 % et autres primes diverses ?
merci de me répondre assez vite, car ma fin de contrat est le vendredi 15 mai !! date à laquelle je dois rendre le camion !!
RV

Par **zeb**, le **19/05/2009** à **17:03**

prime de précarité 10 %
congés payés 10 %